

Sommaire

Programme d'études supérieures en arts visuels
Année d'examen cyclique 2012-2013

Approuvé par le Comité d'évaluation des programmes d'études supérieures
Faculté des études supérieures et postdoctorales
Réunion du 18 juin 2014

Nom du programme examiné	Arts visuels
Grades	Maîtrise en arts visuels (M.A.V.) / Master of Fine Arts Visual Arts (MFA)
Domaines d'études	Sans objet
Évaluation finale	Programme de bonne qualité, avec dépôt d'un rapport (dans trois ans – janvier 2018)

Forces du programme

Dans l'ensemble, la maîtrise en arts visuels (M.A.V.) est un excellent programme. Le programme est conforme à la mission de l'Université d'Ottawa, repose sur des résultats d'apprentissage clairs et répond aux attentes relatives à un grade de cycle supérieur. De plus, le programme est comparable aux normes nationales établies par d'autres universités canadiennes.

Le programme de M.A.V. conjugue admirablement l'apprentissage pratique en atelier et les exigences universitaires, et offre des assistanats d'enseignement et des occasions de stages externes afin de préparer les étudiantes et étudiants à des carrières professionnelles. Le taux d'abandon est très faible. Le taux d'obtention de diplôme atteint presque 100 %. Enfin, le délai d'achèvement de la maîtrise est également excellent.

Le programme de M.A.V. attire une multitude de candidates et candidats. Les critères d'admission au programme sont rigoureux, et les étudiantes et étudiants admis sont exceptionnels. Il s'agit d'un atout pour l'Université puisque bon nombre d'entre eux pratiquent leur art en public et de façon professionnelle pendant leurs études à la maîtrise en arts visuels.

Le programme est enseigné par les membres du corps professoral dont le niveau d'activités savantes et professionnelles est exemplaire. Les membres du corps professoral font preuve d'une ingéniosité exceptionnelle afin d'établir des partenariats professionnels à l'extérieur de l'Université fournissant des occasions intéressantes aux étudiantes et étudiants afin qu'ils puissent remplir les exigences du grade de M.A.V. Ils concluent notamment des partenariats avec des galeries d'art professionnelles et des musées pour que les étudiantes et étudiants satisfassent aux exigences du programme d'études portant sur les stages et les expositions de thèses.

Les membres du corps professoral et les étudiantes et étudiants diplômés de l'Université d'Ottawa travaillent efficacement dans les locaux et avec les ressources affectés actuellement au programme. Au moment de la visite sur place, la construction de nouveaux ateliers et salles de réunion pour les diplômés était en cours. Les membres du corps professoral et les étudiantes et ont reconnu que ces travaux de rénovation permettraient d'améliorer considérablement la situation actuelle.

Points à améliorer

Même si le programme d'études du grade de M.A.V. à l'Université d'Ottawa est extrêmement pertinent et prévoit une approche contemporaine à la pratique et au discours de l'art visuel dans le cadre d'études supérieures, il faut préciser davantage l'orientation du programme, en particulier en établissant la distinction entre l'histoire de l'art et la théorie de l'art. En définissant l'orientation du programme, les décisions prises sur l'élaboration du programme ou du programme d'études ainsi que sur la nomination des membres du corps professoral suivront naturellement.

Il existe des préoccupations et des considérations importantes au sujet de la construction éventuelle de locaux et d'installations. Les membres du corps professoral au sein du Département d'arts visuels ont fait preuve d'un excellent esprit d'initiative en établissant des partenariats avec des galeries d'art professionnelles. Néanmoins, ces partenariats ont été conclus par la force des choses et représentent une contribution publique considérable au succès du programme d'arts visuels de l'Université d'Ottawa. Une galerie d'art à l'Université d'Ottawa réglerait adéquatement cette situation et constituerait un complément utile au programme et un atout pour l'ensemble de l'Université.

Si les travaux de rénovation en cours pendant la visite sur place donnent suite à certaines des préoccupations soulevées, d'autres mesures doivent être prises. Au moment de rédiger la présente évaluation, six étudiants étaient admis au programme chaque année. Les membres du corps professoral ont souligné que ce nombre pourrait augmenter si des locaux et une aide financière suffisants étaient mis à la disposition des étudiantes et étudiants.

Bon nombre des améliorations proposées au programme de M.A.V. sur le plan des ressources profiteront également aux étudiantes et étudiants du premier cycle.

Recommandations

Il est recommandé que le programme :

1. précise l'orientation du programme, plus particulièrement en ce qui a trait à la distinction entre l'histoire de l'art et la théorie de l'art.
2. augmente le nombre d'ateliers et de locaux pour les étudiants afin de permettre l'admission d'un plus grand nombre de candidates et candidats.
3. construise un espace permanent pour exposer les œuvres des étudiants.

Plan de mise en œuvre

Calendrier et échéances

Toutes les recommandations doivent être abordées dans un rapport à soumettre dans les 36 mois (janvier 2018). La prochaine évaluation cyclique aura lieu dans les sept ans et au plus tard en 2021.

Autorités compétentes

Les responsables de la mise en œuvre des recommandations et de son suivi comprennent le doyen et le vice-doyen de la Faculté des arts et le directeur du programme d'études supérieures en arts visuels.